



Le vendredi 21 juillet 1989
46^e année
No14



Complexe Jonquière

LES ENTREPRENEURS DEVRONT PENSER SÉCURITÉ



Alfred Hébert, Gilles Leblanc et Michel Roy ont participé à la mise sur pied d'un programme de prévention destiné aux entrepreneurs. A lire en page 5.

Photo
Jean
Matteau

Centre des produits anodiques

UNE ÉTRANGE CRÉATURE RENCONTRE DES ENFANTS



Photo:
Pierre
Paradis

Non, ce n'est pas le retour sur terre d'Ultraman, ni même le passage à Jonquière d'un nouvel ennemi de Batman. Il s'agit plutôt d'un pompier du Service des incendies du Complexe Jonquière, montrant aux enfants des employés du CPA, un des équipements de protection utilisés pour combattre le feu. A lire en page 2.

Entrée
Hall Ouest

FERMÉE POUR UN MOIS



Des travaux de réaménagement de l'entrée Hall Ouest du Complexe Jonquière entraîneront la fermeture de cet accès pour un mois, à compter du 4 août. A lire en page 3.

Photo:
Pierre
Paradis

Dépôt-Salaire? Les employés décideront

À lire en page 3

Les risques d'incendie

LES EMPLOYÉS DU CPA Y PENSENT EN FAMILLE

Le 9 juillet dernier, les employés du Centre des produits anodiques de l'Usine Arvida étaient invités en compagnie de leur famille à une journée de sensibilisation sur les risques d'incendie et les mesures de sécurité qu'il faut prendre.

Alain Simard, contremaître instructeur au CPA, raconte que cette journée, au Club de la Direction, a été un succès et qu'on pense déjà à de nouvelles activités du même genre pour l'automne.

"Les employés et leurs familles ont bénéficié des conseils des représentants du Service des incendies du Complexe Jonquière. Ils nous ont expliqué le maniement sécuritaire de différents appareils, ainsi que la bonne façon de se préparer à faire face au pire".

D'étranges appareils

Pour les plus jeunes, l'activité de sensibilisation a été l'occasion de voir de près les appareils utilisés par les sapeurs, dans l'exercice de leur métier. Plusieurs de ces équipements ont un cachet très "science-fiction" (voir nos photos) et qui sait, on a peut-être suscité de nouvelles vocations de pompiers chez les enfants.

Ce n'est pourtant pas le but de l'exercice. Comme le

mentionne Marcel Belley, chef du Service des incendies: "C'est la première fois que nous nous livrons à une opération de ce genre, mais nous l'avons beaucoup appréciée, puisque le volet "prévention" est une composante essentielle de notre rôle".

D'ailleurs, le Service des incendies du Complexe Jonquière effectuera un travail similaire au mois d'août, à l'occasion d'une journée d'activité des Services d'appui Technique.

Notons par ailleurs que les pompiers municipaux de Jonquière avaient aussi apporté leur collaboration en présentant au public leur camion d'intervention d'urgence.

mise en place de plan d'évacuation pour une résidence ont été abordés dans différents kiosques.

Comme on le mentionnait, l'expérience est à ce point concluante qu'on envisage

au Centre des produits anodiques de s'y remettre dès l'automne, avec cette fois pour thème les équipements à potentiel de risque utilisés autour de la maison.



Photo: Pierre Paradis

Le pompier Robert Bernier explique à Alfred Ouellet du CPA le bon fonctionnement d'une valve de sécurité s'adaptant à un réservoir de gaz. On constate d'ailleurs l'état lamentable du réservoir en question. On voulait ainsi faire savoir qu'un contenant dans cet état ne devrait jamais être utilisé.

En détail

Alain Simard se dit enchanté du déroulement de la journée du 9 juillet: "Particulièrement pour les enfants, on avait pensé à des jeux; des vidéos instructives leur ont été montrés et ils ont pu apprendre en s'amusant".

Quant aux adultes, ils n'ont pas été négligés; des points comme l'utilisation correcte des réservoirs de gaz propane, l'équipement électrique recommandé et la



Photo: Pierre Paradis

Sous l'oeil de deux camarades, un jeune garçon devient sauveteur pour un instant. Le pompier Daniel Filion ajuste le harnais permettant de transporter un réservoir d'oxygène.



Photo: Pierre Paradis

Ce n'est pas un extra-terrestre! Daniel Filion (vous l'auriez reconnu, dans ce costume?) et Gérard Laliberté, montrent aux jeunes participants une pièce d'équipement utilisée par les pompiers du Complexe Jonquière.

Le Lingot est publié à Jonquière par la Direction des affaires publiques de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée, pour Jean-Yves Lavoie (contremaître SAT) et pour tous les employés et retraités d'Alcan au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le Lingot
1980, Mellon, C.P. 1370
Jonquière (Québec)
G7S 4K9

Éditeur:
André J. Bouchard

Redacteur en chef:
Margot Tapp

Conseiller à l'information:
Guy Ménard

Téléphone:
699-3353 ou 699-3354

Abonnements et changements d'adresse: 699-3666

Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec

Impression:
Imprimerie Polyforme

Conception et montage:
Signis



Le dépôt-salaire

LES EMPLOYÉS DU COMPLEXE JONQUIÈRE APPELÉS À SE PRONONCER

Le dépôt-salaire, ce mécanisme qui permet à une entreprise de déposer la paie de ses employés directement dans leur compte de banque, est de plus en plus populaire en raison des avantages qu'il représente. Prochainement d'ailleurs, ce sera au tour des employés du Complexe Jonquièrre et membres du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida (SNEAA) de se prononcer sur ce mode de paiement.

Après de nombreuses discussions, les représentants du SNEAA et ceux de SÉCAL en sont effectivement arrivés, au cours des derniers jours, à une entente permettant de présenter le projet de dépôt-salaire aux employés. Ceux-ci pourront faire connaître leur choix au moyen d'un vote par accréditation syndicale.

Plusieurs avantages

Avec la formule du dépôt-salaire, la paie des employés serait déposée au-

tomatiquement à leur compte, à l'institution financière de leur choix; ce qui, aux dires de ceux qui l'expérimentent déjà, évite bien des tracas.

Entre autres, plus besoin d'aller chercher son chèque de paie. On peut aussi se rendre à la banque aux moments qui nous conviennent le mieux. Donc, que l'on soit en vacances, en congé maladie ou même à l'extérieur de la région, inutile de s'inquiéter, la paie est en sécurité dans son compte de banque.

Par ailleurs, si le dépôt-salaire était accepté, la paie serait déposée tous les jeudis, dès 7 heures le matin.

En cas d'un congé le lundi, la paie serait tout de même disponible le jeudi, mais à midi. Pour ceux qui s'interrogent sur les moyens de vérifier l'exactitude du montant de leur paie, mentionnons que le talon du chèque sera posté à la résidence, sous pli "personnel et confidentiel".

Outre ce changement, le dépôt-salaire ne modifierait pas grand chose aux façons de faire habituelles quant aux retenues et aux modalités en cas d'erreur.

Modalités du vote

Au cours des prochains jours, les employés membres du SNEAA ainsi que

les préretraités recevront, à leur domicile, les informations pertinentes à ce projet, ainsi qu'un bulletin de vote qu'ils pourront compléter et retourner avant le 15 août 1989.

Si 50% plus un des votants disent oui au dépôt-salaire, les changements techniques seraient entrepris dans les semaines suivantes, afin de procéder à l'implantation à l'automne.

Il faut cependant préciser que le vote sera pris par accréditation syndicale. Par exemple, si les employés de bureau disent oui au dépôt-salaire et que les employés horaires disent non, l'implantation se fera seulement pour les employés de bureau.

Quant à eux, les préretraités seront regroupés dans une catégorie à part. Ils ne se-

ront donc pas liés à l'accréditation syndicale à laquelle ils faisaient partie au moment de leur départ à la retraite.

Autre précision importante, le service ne sera pas optionnel. Ainsi, si 50% plus un des membres d'une accréditation syndicale acceptent le dépôt-salaire, l'implantation touchera l'ensemble des membres même ceux qui auront voté contre.

La compilation des résultats se fera le 21 août prochain, en présence de deux scrutateurs: un représentant des travailleurs et un représentant de l'employeur.

Entrée du Complexe Jonquièrre

UN PETIT DÉTOUR, POUR UN MOIS

Du 4 août au 4 septembre, ce sera opération porte... fermée, à la barrière Hall Ouest, du Complexe Jonquièrre. Cette fermeture momentanée de l'accès donnant vers le carré Davis, du secteur Arvida, est rendue nécessaire pour y permettre des travaux de réaménagement.

A compter du 4 septembre, cette barrière sera en opération 24 heures sur 24 et 7 jours semaine. Pour la durée des travaux, les

automobilistes devront emprunter l'entrée Nord du Complexe, celle qui donne sur le boulevard Saguenay.



Photo: Pierre Paradis

L'entrée Hall Ouest du Complexe Jonquièrre. 2 500 véhicules y circulent quotidiennement. Fermée pour un mois, elle sera, après les travaux de réaménagement, ouverte 24 heures sur 24 et 7 jours semaine.

CHINE: LA PRUDENCE EST DE MISE

Les plus importants producteurs canadiens de métaux poursuivent leurs activités commerciales avec la Chine, malgré les événements qui ont secoué le pays dernièrement. Toutefois, ils demeureront vigilants.

"Une cargaison d'aluminium est présentement en route vers la Chine, cependant, nous sommes conscients que le gouvernement canadien pourrait restreindre nos activités", a mentionné Nicholas Rouse, directeur, division Commercialisation du métal d'Alcan Aluminium Limitée.

Monsieur Rouse a ajouté qu'il était trop tôt pour connaître les conséquences à long terme de ces événements, cependant il peut affirmer que les circonstances mèneront à une diminution des activités commerciales d'Alcan avec la Chine. Selon Charles Johnson, économiste principal pour le East-West Center à Hawaii, les entreprises jouent toujours de prudence en période d'instabilité politique, et ce qui s'est passé en Chine a conduit les investisseurs à mettre leurs projets de côté.

Par contre, monsieur Johnson est d'avis que la Chine ne sera ignorée qu'à court terme, jusqu'au moment où le pays développera, à nouveau, une attitude plus ouverte.

En attente

Par ailleurs, le ministère des Mines de la Chine a informé les États-Unis qu'il met en veilleuse le Great Wall Aluminium Project. Selon une entente entre la Chine et les États-Unis, le U.S. Trade and Development Program devait financer une étude de faisabilité de 1,5 million de dollars. Les autorités américaines ont indiqué que l'appel d'offres pour cette étude ne sera pas publié tant que la situation ne se sera pas stabilisée et que le gouvernement chinois n'aura pas réitéré sa demande.

(Sources: *Métals Week et American Metal Market*)

UN DÎNER EN MUSIQUE

Le 5 juillet dernier, des employés du Centre de recherche et de développement Arvida et des autres installations d'Alcan au Saguenay ont pu profiter d'une pause musicale pour le dîner.

Steffan Wegner, un pianiste originaire de Kitimat a donné aux personnes présentes un aperçu de son talent, lors d'un concert d'une heure, au Palace d'Arvida.

L'idée d'un concert pour les employés a germé dans l'esprit de Jocelyn Claveau, du CRDA. Lorsqu'il a appris que monsieur Wegner serait dans la région pour visiter

son ami Serge Watier, un employé du Centre qu'il a connu à Kitimat. Le projet a été monté conjointement par le CRDA et Le Lingot.

La réponse a été excellente. Quant à l'artiste, il affirme avoir beaucoup apprécié

l'attitude du public et a dit avoir trouvé l'ambiance et les qualités acoustiques du Palace excellentes.

Des contraintes techniques nous ont empêché d'étendre l'invitation au concert-midi à tous les employés. Cette

lacune sera corrigée, si d'autres concert sont organisés, une hypothèse qui n'est pas écartée, compte tenu du succès de ce premier essai.



Photo: Pierre Paradis

Le pianiste Steffan Wegner lors de son concert à la salle Le Palace. On aperçoit également sur le cliché Pâquerette Leclerc, du CRDA, laquelle agissait comme présentatrice.

Avis de recherche

UNE ÉQUIPE DE CHAMPIONS



Cette photo, que nous a prêté Alarie Rivard de l'Usine Arvida, a été prise en 1936. Il s'agit de l'équipe de baseball AA d'Arvida, championne du Saguenay cette année-là. Si vous pouvez nous aider à identifier les membres de cette équipe, n'hésitez pas à contacter Guy Menard au 699-3354. Nous publierons les résultats de cette recherche dans une prochaine édition du Lingot.

Photo: Pierre Paradis



Photo: Jean Matteau

Usine Saguenay

QUATRE TRÈS BONNES ANNÉES

Le 9 juillet, les employés de l'Usine Saguenay atteignaient une marque exceptionnelle en terme de sécurité au travail, soit quatre ans sans accident avec perte de temps. On a souligné l'événement en organisant un déjeuner rencontre à l'usine.

Dans un message qu'il a fait parvenir aux employés, le nouveau président et chef de l'exploitation d'Alcan, Jacques Bougie a indiqué: "Une telle réalisation reflète non seulement votre souci d'excellence, mais aussi le respect que vous portez tous à la santé et à la sécurité au travail". Quant au président de Produits laminés Alcan, Stephen R. Brown, il qualifiait l'événement d'unique et exceptionnel. Une fête sera organisée bientôt afin de marquer formellement l'atteinte de ce résultat.



La sécurité et les entrepreneurs

LES SERVICES D'APPUI TECHNIQUE DÉVELOPPENT UNE NOUVELLE APPROCHE

Inspiré de l'approche développée par les Services d'appui technique, un nouveau programme cadre de prévention pour la gestion de la sécurité chez les entrepreneurs oeuvrant sur les chantiers d'usines, devrait être implanté d'ici la fin de 1989 et ce, dans l'ensemble des installations du Complexe Jonquière.

Ainsi, tout entrepreneur qui voudra soumissionner pour des travaux réalisés au Complexe Jonquière devra, au préalable, suivre une session de formation concernant ce nouveau programme cadre. Cette façon de faire a été élaborée principalement par les groupes Ingénierie et Sécurité des Services d'appui technique qui ont tenu compte à la fois de l'expérience du

milieu, de la législation québécoise en matière de santé-sécurité et du Système international d'évaluation de la sécurité (SIES).

Responsabilisation

Actuellement en cours chez SAT, ce projet vise essentiellement à améliorer la sécurité sur les chantiers d'usines. Pour y arriver, on entend favoriser une plus

grande responsabilisation des entrepreneurs et améliorer les réseaux de communication formelle avec eux. Dans cette perspective, l'entreprise considérera la sécurité comme un critère essentiel pour l'attribution des contrats, au même titre que la qualité, les coûts et les échéanciers.

"Ce que nous voulons, explique Michel Roy, coordonnateur en santé-sécurité chez SAT, c'est donner aux entrepreneurs les outils nécessaires pour qu'ils arrivent à gérer eux-mêmes leurs activités de sécurité. Notre rôle sera alors de

nous assurer de la qualité et du respect de ces activités. Puisqu'ils doivent nous fournir un programme de prévention qui renferme les méthodes de travail, les équipements, les produits utilisés et les mesures de sécurité pour chaque projet, cela leur permettra de savoir exactement où ils s'en vont."

"Un élément important à noter, ajoute Michel Roy, ce programme devra être connu par l'ensemble de leurs employés. Je suis convaincu que la mise en place d'une telle structure contribuera à diminuer les accidents de travail sur les chantiers d'usines."

Formation

Le programme cadre de prévention de Sécac prévoit en outre des activités de formation à l'intention des entrepreneurs.

A ce sujet, Gilles Leblanc, coordonnateur principal de l'ingénierie de construction chez SAT, mentionne: "Nous avons rencontré plus de 90% des entrepreneurs oeuvrant au Complexe Jonquière et qui réalisent des travaux pour nous, ainsi que l'Association des entrepreneurs en construction du Québec. Nous leur avons fait par des modalités du nouveau programme cadre et nous avons échangé avec eux afin d'a-

dapter le contenu de la formation à leurs organisations."

"Au cours des mois de mai et juin, poursuit Gilles Leblanc, les entrepreneurs, incluant leurs surintendants et contremaîtres, ont reçu une session de formation de huit heures concernant le nouveau programme cadre. Ce cours a aussi été donné à des surveillants de chantier et sera de nouveau à l'affiche l'automne prochain pour d'autres personnes concernées puissent le suivre."

Un cours semblable sera aussi disponible sous peu pour les chargés de projets et les cadres supérieurs et pourra éventuellement être offert dans les autres usines. M. Leblanc spécifie par ailleurs que le devis de sécurité, spécifique aux contrats, sera bien sûr modifié afin d'être compatible avec le nouveau programme.

Une première au Québec

Par cette formation, l'entreprise veut amener les entrepreneurs à considérer la gestion de la sécurité et des risques du travail comme une dimension fondamentale et aussi importante que la qualité, les coûts et les échéanciers. Apparemment, cette approche dont SAT est l'initiateur serait même une première au Québec.



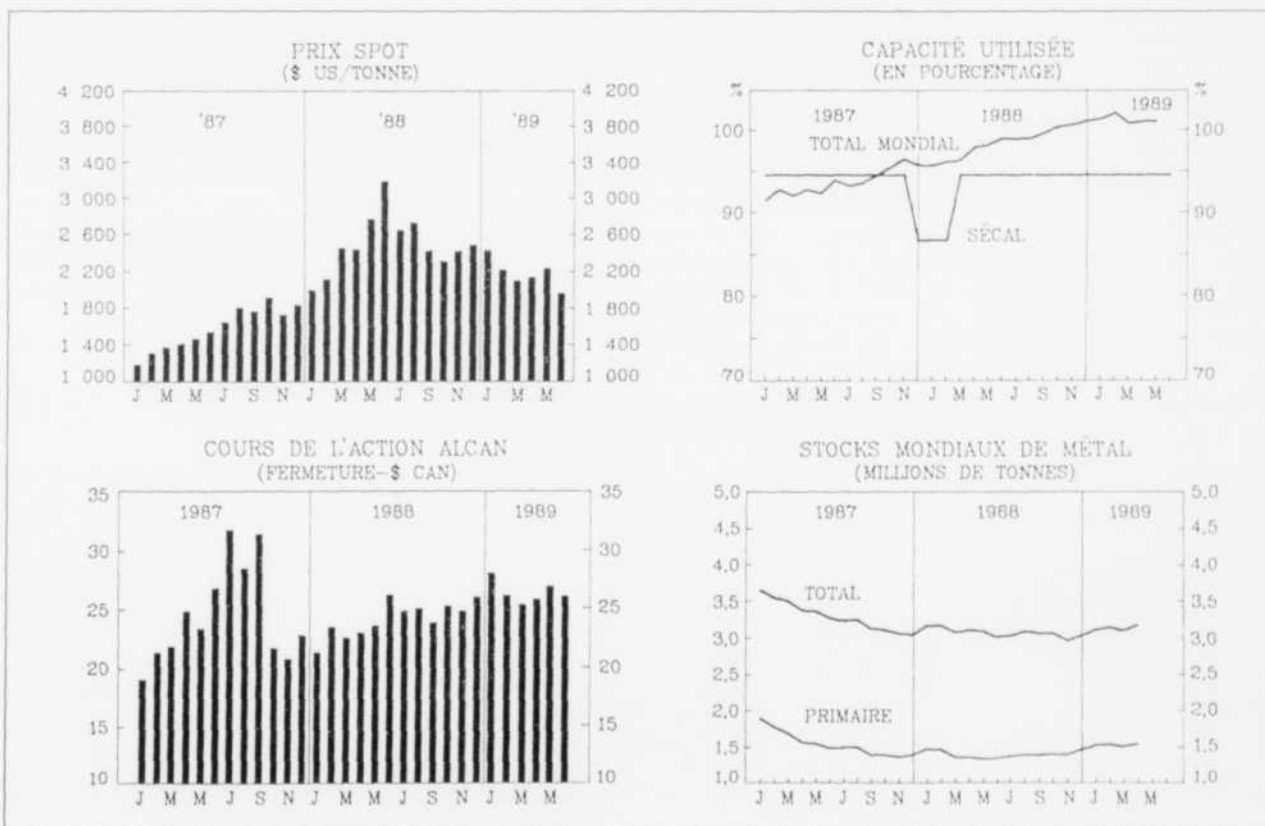
Photo
Jean
Matteau

Alfred Hébert, conseiller en sécurité; Gilles Leblanc, coordonnateur principal de l'ingénierie de construction et Michel Roy, coordonnateur en santé-sécurité, tous les trois de SAT, ont participé à la mise sur pied du nouveau programme cadre de prévention pour la gestion de la sécurité chez les entrepreneurs.

LES INDICATEURS DU MARCHÉ DE L'ALUMINIUM

Le prix de l'aluminium a chuté fortement sur les marchés Spot au cours du mois de juin. La moyenne du mois est de 1 950 \$ US, soit 260 \$ de moins qu'en mai et le niveau le plus bas depuis un an et demi. Chez les producteurs, la tendance au cumul modéré des stocks a repris en avril, un mois habituellement plus calme, après la forte activité du mois de mars.

En mai, la production s'est maintenue à un rythme annuel de 14,1 millions de tonnes. Quant au taux d'utilisation de la capacité, il dépasse toujours de peu les 100 pour cent. Le titre d'Alcan a connu un recul de près d'un dollar et s'échangeait à 26 dollars (canadiens) à la clôture, en juin. Quant au marché boursier dans son ensemble, il a subi un repli marqué à la fin du mois.



**BOIVIN,
Wilbrod**

Est décédé le 22 avril 1989, à l'âge de 79 ans et 5 mois, Wilbrod Boivin, époux de Blanche Gagnon, du 3833, De l'Avignon à Jonquière. Il laisse dans le deuil ses enfants, Françoise (Léopold Bouchard), Agathe (Jean-Baptiste Dallaire), Charlotte (Paul Girard), Lambert (Nicole Fillion), Bernard (Rose-Ema Lapointe), Monique (Jeannot Girard) et Marthe. Au service d'Alcan pendant plus de 33 ans, il était à l'emploi des Services d'appui technique.

**DROUIN,
Henri**

Est décédé le 2 juin 1989, à l'âge de 70 ans et 10 mois, Henri Drouin, époux de Rachel De Grandmont, du 1507, rue Boucherville à St-Bruno de Montarville. Il laisse dans le deuil ses enfants, Jacques, Lise, Jean-Pierre, Guy, Hélène (Denis Lapointe) et Daniel. Au service d'Alcan pendant plus de 29 ans, il était à l'emploi de l'Usine Arvida.

**GAGNÉ,
Arthur**

Est décédé le 26 mai 1989, à l'âge de 82 ans et 8 mois, Arthur Gagné, époux de Gertrude Bilodeau, du 3734, rue Du Roi Georges à Jonquière. Il laisse dans le deuil ses enfants, Monique (Fernand Duchesne), Maggella (Cécilia Landry), Colette (Gilles Arguin), Lorraine (Micheline Savard), Rosiane (feu Raymond Allaire), Camil (Noëlla Lallancette), Paulande (Pierre Perron), Gérard, employé d'Alcan (Carole Savard) et Viviane (Henri Leblanc). Au service d'Alcan pendant plus de 26 ans, il était à l'emploi de l'Usine Arvida.

**LAPOINTE,
Rosaire**

Est décédé le 31 mai 1989, à l'âge de 75 ans et 2 mois,

Rosaire Lapointe, époux de feu Béatrice Bouchard, du 347, rue St-Gérard à Chicoutimi. Il laisse dans le deuil ses enfants, Jean (Marie-Paule Verreault), Constance (Bernard Lévesque) et Clément (Raymond Gravel). Au service d'Alcan pendant plusieurs années, il était à l'emploi du Centre de Coulée Arvida. Il était aussi le frère de Vincent Lapointe, employé d'Alcan.

**LAPRISE,
Paul-Arthur**

Est décédé le 13 avril 1989, à l'âge de 63 ans et 11 mois, Paul-Arthur Laprise, époux de feu Bernadette Tremblay, du 1284, avenue Duchesne, app. 5 à Chicoutimi. Il laisse dans le deuil ses enfants, Gérald (Andrée Pouliot), Alain (Suzie Pineault), Michel, employé d'Alcan (Laurette Bourque), Sylvie (Dick Hinton), Denis (Louise Lantagne), Bruno (Johanne Tanguay) et Martin (Brigitte Bergeron). Au service d'Alcan pendant plus de 41 ans, il était à l'emploi de l'Usine Arvida.

**LAROUCHE,
Charles-Henri**

Est décédé le 21 avril 1989, à l'âge de 75 ans et 11 mois, Charles-Henri Larouche, époux de feu Rose-Alice Côté, du Foyer le Pionnier à Notre-Dame d'Hébertville. Il laisse dans le deuil ses enfants, Régis (Louiselle Bouchard), Charlotte (Gaston Ouellet), Lucie (Alain Laroche), Olivier, Chantale et Roger (Linda Bergeron). Au service d'Alcan pendant plus de 20 ans, il était à l'emploi de l'Usine Isle-Maligne. Il était aussi le frère de Gérard Larouche, employé d'Alcan.

**LAROUCHE,
Tancrede**

Est décédé le 28 mai 1989, à l'âge de 78 ans et 2 mois, Tancrede Larouche, époux de feu Virginie Cloutier, en

premières noces et Reine-Aimée Huard, en secondes noces, du 1806, rue Powell, app. 3 à Jonquière. Il laisse dans le deuil ses enfants, Bertrand (Monique Vandal), Jean-Baptiste (Lise), Lucien (Clémence), René (Josée), Pâquerette (Serge Rioux), Cécile (François Blackburn), Ginette (Jean-Marc) et Jacques (Ginette). Au service d'Alcan pendant plus de 30 ans, il était à l'emploi de l'Usine Arvida.

**MÉNARD,
Roméo**

Est décédé le 18 mai 1989, à l'âge de 68 ans et 11 mois, Roméo Ménard, époux de Fleurette Simard, du 3835, rue de la Fabrique à Jonquière. Il laisse dans le deuil ses enfants, Renée (André Racine), Gilles, Pierre-Paul (Carole Thivierge), Germain (Normande Denis), Ghislain (Edith Simard), Délie (Michel Villeneuve), Nicole (Richard Thibeault), Jean-Marc (Ginette Tremblay), Line (Lucien Girard), Harole et Hélène. Au service d'Alcan pendant plus de 16 ans, il était à l'emploi de l'Usine Vaudreuil.

**MICHAUD,
Wilbrod**

Est décédé le 24 avril 1989, à l'âge de 85 ans et 7 mois, Wilbrod Michaud, époux de feu Wilhelmine Savard, du 2667, rue Dubose, app. 1 à Jonquière. Il laisse dans le deuil ses enfants, Cécile, Marcel (Monique Hervieux), Lina (Louis-Paul Tremblay) et Serge (Réjeanne Perron). Au service d'Alcan pendant plus de 25 ans, il était à l'emploi des Services d'appui technique.

**RICHARD,
Lucien**

Est décédé le 3 juin 1989, à l'âge de 79 ans et 11 mois, Lucien Richard, époux de Marie-Ange Morneau, du 4060, rue Sainte-Marguerite à Jonquière. Il laisse dans le

deuil ses enfants, Jocelyne (feu Gaétan Girard), Jacqueline (feu René-Paul Laflamme) et Guildo (Lisette Girard). Au service d'Alcan pendant plus de 27 ans, il était à l'emploi de l'Usine Arvida.

**ST-GELAIS,
Louis-Henri**

Est décédé le 18 mai 1989, à l'âge de 70 ans et 11 mois, Louis-Henri St-Gelais, époux de feu Palmire Boulianne, en premières noces et Pâquerette Tremblay, en secondes noces, du 1177, avenue Angoulême, app. 2173 à Chicoutimi. Il laisse dans le deuil ses enfants, Gaston, Armand, Claire (Serge Gagné), Yves (Mannon Bélanger), Daniel, Ginette (Daniel Chiasson), Guy (Suzanne Tremblay), Serge (Esther Savard), Jeanine et Michel. Au service d'Alcan pendant plus de 31 ans, il était à l'emploi des Services d'appui technique.

**ST-JEAN,
J.A. Euclide**

Est décédé le 8 juin 1989, à l'âge de 72 ans et 1 mois, J.A. Euclide St-Jean, époux de Gemma Vaillancourt, du 1440, rue des Pins à Chicoutimi. Il laisse dans le deuil ses enfants, Lise (Gilles Morin), Diane et Carole (Claude Arnaud). Au service d'Alcan pendant plus de 33 ans, il était à l'emploi de l'Usine Arvida.

**TREMBLAY,
Jean-Joseph**

Est décédé le 26 mai 1989, à l'âge de 79 ans et 11 mois, Jean-Joseph Tremblay, époux de Marie-Ange Desbiens, du 250, rue Bégin à Chicoutimi. Il laisse dans le deuil ses enfants, Marcel (Pâquerette Lavoie), Paullette et Monique (Jacques Hovington). Au service d'Alcan pendant plus de 33 ans, il était à l'emploi de l'Usine Vaudreuil.

**BELZYLE,
Rosaire**

Est décédé le 24 avril 1989, à l'âge de 77 ans et 1 mois, Rosaire Belzyle, époux de Mariange Hudon, du 2637, rue Saint-Dominique à Jonquière. Il laisse dans le deuil ses enfants, Lisette (Louis Gagné), Julien, Gaston, Jeanne-d'Arc, Christian, Richard (Gisane Houde), Alain et Diane (Léonce Boulianne). Au service d'Alcan pendant plus de 25 ans, il était à l'emploi du Centre de Coulée Arvida.

**BOULIANNE,
Gérard**

Est décédé le 9 juin 1989, à l'âge de 68 ans, Gérard Boulianne, époux de Blanche-Aline Côté, du 59, rue des Ecorceurs, app. 264 à Chicoutimi. Il laisse dans le deuil son fils René. Au service d'Alcan pendant plus de 36 ans, il était à l'emploi de l'Usine Arvida.

**FEDAK,
Adam**

Est décédé le 12 mai 1989, à l'âge de 69 ans et 4 mois, Adam Fedak, époux de Mariette St-Gelais, du 2656, rue Couture à Jonquière. Il laisse dans le deuil ses enfants, Michel (Louise Girard) et Marc. Au service d'Alcan pendant plus de 29 ans, il était à l'emploi des Services d'appui technique.

**JEAN,
Antoine**

Est décédé le 17 mai 1989, à l'âge de 65 ans et 3 mois, Antoine Jean, époux de Raymonde Lapiere, du 3644, rue De l'Eglise, app. 13 à Jonquière. Il laisse dans le deuil ses enfants, Bérita (Camil Bouchard), Guylaine (Claude Grégoire), Anne (André Lahaie), Suzanne (Denis Munger), Daniel (Michèle Simard) et feu Alain. Au service d'Alcan pendant plus de 33 ans, il était à l'emploi de l'Usine Vaudreuil.

CONCOURS ALUQUIZZ

→ 1^e PRIX: UN PORTEFEUILLE D' ACTIONS DE 1 000 \$

→ PRIX DE PARTICIPATION: 2 SCIENCEKIT ALUPOWER

QUESTIONNAIRE # 7

1/ Alcan a annoncé qu'elle complètera l'aménagement de ses installations hydro-électriques en Colombie-Britannique. Quelle rivière alimente ces installations?

- 1/ La Kitimat 2/ La Kémano
3/ La Nechako 4/ La Fraser

2/ Dans quelle ville américaine se trouve l'usine où Alcan a développé le nouvel alliage Dural (ou Duralcan)?

- 1/ San Francisco 2/ Cambridge
3/ Chicago 4/ San Diego

3/ Le Lingot fait la promotion des bienfaits de l'activité physique par le biais d'une chronique régulière. Comment s'appelle cette chronique?

- 1/ En forme 2/ Bien dans sa peau
3/ Allez hop, Cascade! 4/ Au galop

4/ On fabrique à l'Usine Vaudreuil du Complexe Jonquière un produit fort important pour le traitement de l'eau. Quel est ce produit?

- 1/ Un filtre 2/ De l'alumine
3/ De l'alun 4/ Du Cool-aid

5/ Quel anniversaire de naissance l'Usine Lapointe a-t-elle célébrée en 1988?

- 1/ Dixième 2/ Trentième
3/ Quinzième 4/ Douzième

6/ Le président et chef de la direction d'Alcan, monsieur David Culver, quitte son poste. Son successeur est déjà connu. De qui s'agit-il?

- 1/ David Culver junior 2/ Harry Bumstead
3/ François Sénécal-Tremblay 4/ David Morton

7/ Quelle est la proportion d'employés du Complexe Jonquière qui résident à Jonquière?

- 1/ 56,7 pour cent 2/ 49,4 pour cent 3/ 87,3 pour cent 4/ 67,7 pour cent

8/ Une semaine de cinéma au Palace, du secteur Arvida, marquait en 1988, un anniversaire important pour Le Lingot. Quelle anniversaire?

- 1/ 39 ans 2/ 45 ans
3/ 50 ans 4/ 60 ans

9/ Alcan s'est associée aux sociétés sylvoles du Saguenay, Chambord et Mistassini, pour un projet qui n'est pas relié au domaine de l'aluminium. Quel projet?

- 1/ Production de pitoues de quatre pieds 2/ Usine de panneaux gaufrés
3/ Aménagement de boisés privés 4/ Flottage du bois

10/ Alcan a commandité l'émission "Mon royaume pour un bleuët". Combien de spectateurs ont vu cette émission lors de sa première diffusion, le 17 avril 1988?

- 1/ 768 000 2/ 345 000 3/ 861 000 4/ 1 873 200

11/ David Culver, président d'Alcan, a été décoré de la plus haute distinction accordée à un canadien. Il a été fait...

- 1/ Membre de l'Ordre de la jarretière 2/ Chevalier de Colomb
3/ Compagnon de l'Ordre du Canada 4/ Témoin de l'aventure canadienne

12/ Trois groupes ont travaillé conjointement à la réalisation des études dites "tripartites" sur la santé des travailleurs de l'aluminium. La FSSA et Alcan sont les deux premiers, quel est le troisième partenaire?

- 1/ IRSST 2/ Le CRCD
3/ La RTQ 4/ Le CRDA

RÈGLEMENTS

1-Ce concours s'adresse à tous les employés d'Alcan Aluminium Limitée et de ses filiales, travaillant dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à l'exception des cadres de niveau 5 et plus, des employés, représentants ou mandataires du journal Le Lingot et du vérificateur, la firme Charette, Fortier, Touche, Ross, incluant les personnes avec qui ces employés, représentants ou mandataires sont domiciliés.

2-Le Lingot publiera, mensuellement, entre les mois de janvier et de novembre 1989, aux dates mentionnées en annexe, onze (11) questionnaires portant sur Alcan et, plus généralement, sur l'industrie de l'aluminium.

3-Les participants devront répondre aux dits questionnaires à l'endroit prévu à cette fin et poster les questionnaires dûment remplis, port payé, à l'adresse suivante: Aluquizz, C.P. 411, Jonquière, Québec, G7X 7W3; seuls les questionnaires reçus par la poste avant l'heure et la date mentionnées en annexe seront éligibles à chaque tirage.

4-Tous les questionnaires seront recueillis et validés par le vérificateur, ils seront corrigés par un correcteur indépendant à l'aide d'une grille réponse préparée à l'avance et déposée sous scellés entre les mains du vérificateur avant chaque publication.

5-Le participant ayant obtenu la plus haute note sera déclaré gagnant du grand prix lors du tirage des prix de participation; au cas où plusieurs participants obtiennent la plus haute note, un tirage au sort sera effectué afin de déterminer le gagnant.

6-Deux (2) autres participants choisis par hasard lors de chaque tirage parmi tous les participants (à l'exception du gagnant du grand prix) se verront attribuer chacun un prix de participation.

7-Les tirages auront lieu en public, dans une installation, aux dates mentionnées en annexe, par un employé d'Alcan choisi au hasard, le tout sous la surveillance du vérificateur.

8-Le grand prix attribué lors de chaque tirage consiste en un montant de mille dollars (1 000\$) déposé en fiducie chez le courtier en valeurs mobilières Lévesque, Beaudin au moyen duquel le gagnant pourra se procurer un portefeuille d'actions de son choix, jusqu'à concurrence de la somme déposée et contenant au moins 33 1/3 % (pour cent) d'actions d'Alcan Aluminium Limitée.

9-Le gagnant devra s'engager à conserver son portefeuille pendant au moins un an; il pourra effectuer gratuitement, pendant cette période, jusqu'à cinq (5) transactions sur les actions à condition de détenir en tout temps la proportion minimale d'actions d'Alcan Aluminium Limitée; à l'expiration de ce délai, Alcan cessera de payer les coûts afférents à ce portefeuille, qui seront dorénavant à la charge du gagnant qui pourra s'en départir à sa discrétion.

10-Les deux (2) prix de participation offerts à chaque tirage consistent en une pile aluminium-air d'une valeur de 30 \$ qui seront postées aux gagnants à leur domicile après le tirage.

11-Le nom des gagnants de chaque tirage sera publié dans l'édition du journal Le Lingot suivant chaque tirage.

12-Le gagnant du grand prix ne pourra participer aux tirages subséquents.

Date limite de mise à la poste: 4 août 1989

Date du tirage: 14 août 1989

Postez vos questionnaires dûment remplis à l'adresse suivante:

Aluquizz, C.P. 411, Jonquière, Québec, G7X 7W3

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Numéro matricule: _____

Occupation: _____

Téléphone: _____

Usine ou service: _____

LES GAGNANTS DE L'ALUQUIZZ NUMÉRO 6

C'est un commis de l'Usine Vaudreuil (Hydrate # 1), Michel Gaudreault, de Saint-Honoré, qui mérite un portefeuille d'action de 1000 dollars, après avoir parfaitement répondu aux questions de l'Aluquizz numéro 6.

Deux contremaitres au Complexe Jonquière, Normand Lajoie et Daniel Dufour, sont les gagnants des prix de participation, soit des ScienceKit AluPower.

Le tirage a été effectué dans les bureaux de la Direction des affaires publiques, le 10 juillet, sous la surveillance de madame Pascale Leclerc, de la maison Charette, Fortier, Hawey Touche Ross.





**LE
LINGOT**

Canada Post Postage paid	Postes Canada Postes payées
Bulk Bulk class	En nombre insignifiant classé
No. 1, Avenue 112	

ISS 0707-8013

Tirage 15 300 exemplaires
Au maître de poste. Si le destinataire
est démissionnaire ne pas faire suivre
retourner à l'expéditeur avec la nouvelle
adresse.

Le Lingot
1980 Melton, C.P. 1 370
Joliette, Qué.
G7S 4K9